

L.A. 3. George Sand, *Indiana* (1832) III, 21

Paru en 1832, Indiana, le premier roman écrit par George Sand seule (et signé G. Sand), met en scène une jeune femme, élevée à l'île Bourbon (aujourd'hui la Réunion) et mariée avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, le Colonel Delmare, mari brutal et autoritaire qui ne la comprend absolument pas. L'héroïne se résigne car elle n'a pas le choix, mais garde néanmoins sa dignité : « Indiana était roide et hautaine dans sa soumission ; elle obéissait toujours en silence ; mais c'était le silence et la soumission de l'esclave qui s'est fait une vertu de la haine et un mérite de l'infortune. Sa résignation, c'était la dignité d'un roi qui accepte des fers et un cachot, plutôt que d'abdiquer sa couronne et de se dépouiller d'un vain titre » (III, 19). Cependant, elle tombe sous le charme de Raymon, jeune homme séducteur et sans envergure, mais garde cette liaison platonique par respect de son mari. À la suite de revers de fortune, le colonel veut repartir à l'île Bourbon et contraindre sa femme à le suivre comme le Code Civil lui en donne le droit. Devant le refus de celle-ci, il l'enferme dans sa chambre. Cependant, croyant que le jeune homme veut faire sa vie avec elle, l'héroïne met en jeu son avenir et sa réputation et s'enfuit par la fenêtre en pleine nuit pour rejoindre Raymon. Mais celui-ci, lassé de l'amour d'Indiana, la repousse lâchement. Après avoir tenté de se noyer, elle est sauvée et ramenée par Ralph son cousin (qui l'aime en secret et la protège depuis l'enfance) et se trouve dans cette scène confrontée à son mari qui l'a fait chercher toute la matinée...

Quand son mari l'aborda d'un air impérieux et dur, il changea tout d'un coup de visage et de ton, et se trouva contraint devant elle, maté par la supériorité de son caractère. Il essaya alors d'être digne et froid comme elle ; mais il n'en put jamais venir à bout.

— Daignerez-vous m'apprendre, madame, lui dit-il, où vous avez passé la matinée et peut-être la nuit ?

Ce peut-être apprit à madame Delmare que son absence avait été signalée assez tard. Son courage s'en augmenta.

— Non, monsieur, répondit-elle, mon intention n'est pas de vous le dire.

Delmare verdit de colère et de surprise.

— En vérité, dit-il d'une voix chevrotante, vous espérez me le cacher ?

— J'y tiens fort peu, répondit-elle d'un ton glacial. Si je refuse de vous répondre, c'est absolument pour la forme. Je veux vous convaincre que vous n'avez pas le droit de m'adresser cette question.

— Je n'en ai pas le droit, mille couleurs ! Qui donc est le maître ici, de vous ou de moi ? qui donc porte une jupe et doit filer une quenouille ? Prétendez-vous m'ôter la barbe du menton ? Cela vous sied bien, femmelette !

— Je sais que je suis l'esclave et vous le seigneur. La loi de ce pays vous a fait mon maître. Vous pouvez lier mon corps, garrotter mes mains, gouverner mes actions. Vous avez le droit du plus fort, et la société vous le confirme ; mais sur ma volonté, monsieur, vous ne pouvez rien, Dieu seul peut la courber et la réduire. Cherchez donc une loi, un cachot, un instrument de supplice qui vous donne prise sur elle ! c'est comme si vous vouliez manier l'air et saisir le vide !

— Taisez-vous, sottise et impertinente créature ; vos phrases de roman nous ennuient.

— Vous pouvez m'imposer silence, mais non m'empêcher de penser.

— Orgueil imbécile, morgue de vermisseau ! vous abusez de la pitié qu'on a de vous ! Mais vous verrez bien qu'on peut dompter ce grand caractère sans se donner beaucoup de peine.

— Je ne vous conseille pas de le tenter, votre repos en souffrirait, votre dignité n'y gagnerait rien.

— Vous croyez ? dit-il en lui meurtrissant la main entre son index et son pouce.

— Je le crois, dit-elle sans changer de visage.

Ralph fit deux pas, prit le bras du colonel dans sa main de fer, et le fit ployer comme un roseau en lui disant d'un ton pacifique :

— Je vous prie de ne pas toucher à un cheveu de cette femme.

Delmare eut envie de se jeter sur lui ; mais il sentit qu'il avait tort, et il ne craignait rien tant au monde que de rougir de lui-même. Il le repoussa en se contentant de lui dire :

— Mêlez-vous de vos affaires.

Puis, revenant à sa femme :

— Ainsi, madame, lui dit-il en serrant ses bras contre sa poitrine pour résister à la tentation de la frapper, vous entrez en révolte ouverte contre moi, vous refusez de me suivre à l'île Bourbon, vous voulez vous séparer ? Eh bien, mordieu ! moi aussi...

— Je ne le veux plus, répondit-elle. Je le voulais hier, c'était ma volonté ; ce ne l'est plus ce matin. Vous avez usé de violence en m'enfermant dans ma chambre : j'en suis sortie par la fenêtre pour vous prouver que ne pas régner sur la volonté d'une femme, c'est exercer un empire dérisoire. J'ai passé quelques heures hors de votre domination ; j'ai été respirer l'air de la liberté pour vous montrer que vous n'êtes pas moralement mon maître et que je ne dépends que de moi sur la terre. En me promenant, j'ai réfléchi que je devais à mon devoir et à ma conscience de revenir me placer sous

vos patronage ; je l'ai fait de mon plein gré. Mon cousin m'a accompagnée ici, et non pas ramenée. Si je n'eusse pas voulu le suivre, il n'aurait pas su m'y contraindre, vous l'imaginez bien. Ainsi, monsieur, ne perdez pas votre temps à discuter avec ma conviction ; vous ne l'influencerez jamais, vous en avez perdu le droit dès que vous avez voulu y prétendre par la force. Occupez-vous du départ ; je suis prête à vous aider et à vous suivre, non pas parce que telle est votre volonté, mais parce que telle est mon intention. Vous pouvez me condamner, mais je n'obéirai jamais qu'à moi-même.

— J'ai pitié du dérangement de votre esprit, dit le colonel en haussant les épaules.

Et il se retira dans sa chambre pour mettre en ordre ses papiers, fort satisfait, au dedans de lui, de la résolution de madame Delmare, et ne redoutant plus d'obstacles ; car il respectait la parole de cette femme autant qu'il méprisait ses idées.

Textes complémentaires

George Sand, Aux membres du comité central (1848)

En 1848, Eugénie Niboyet propose, dans le journal « La Voix des femmes », la candidature de George Sand à l'Assemblée Constituante. Mais celle-ci, qui n'a pas été consultée, refuse avec force, estimant que le combat des femmes doit passer par l'obtention des droits civiques, avant celle des droits politiques auxquels elle estime qu'elles ne sont pas prêtes par leur manque d'instruction. Voici un extrait de la lettre qu'elle écrit en réponse (qui n'a finalement pas été publiée), dans laquelle elle se livre à une violente diatribe contre le mariage tel qu'il est régi par le Code Civil.

En attendant que la loi consacre cette égalité civile, il est certain qu'il y a des abus exceptionnels et intolérables de l'autorité maritale. Il est certain aussi que la mère de famille, mineure à 80 ans, est dans une situation ridicule et humiliante. Il est certain que le seul droit de despotisme attribué au mari son droit de refus de souscrire aux conditions matérielles du bonheur de la femme et des enfants, son droit d'adultère hors du domicile conjugal, son droit de meurtre sur la femme infidèle, son droit de diriger à l'exclusion de sa femme l'éducation des enfants, celui de les corrompre par de mauvais exemples ou de mauvais principes, en leur donnant ses maîtresses pour gouvernantes comme cela s'est vu dans d'illustres familles ; le droit de commander dans la maison et d'ordonner aux domestiques, aux servantes surtout d'insulter la mère de famille ; celui de chasser les parents de la femme et de lui imposer ceux du mari, le droit de la réduire aux privations de la misère tout en gaspillant avec des filles le revenu ou le capital qui lui appartiennent, le droit de la battre et de faire repousser ses plaintes par un tribunal si elle ne peut produire de témoins ou si elle recule devant le scandale ; enfin le droit de la déshonorer par des soupçons injustes ou de la faire punir pour des fautes réelles. Ce sont là des droits sauvages, atroces, anti-humains et les seules causes, j'ose le dire, des infidélités, des querelles, des scandales et des crimes qui ont souillé si souvent le sanctuaire de la famille, et qui le souilleront encore, ô pauvres humains, jusqu'à ce que vous brisiez à la fois l'échafaud et la chaîne du bague pour le criminel, l'insulte et l'esclavage intérieur, la prison et la honte publique pour la femme infidèle. Jusque-là, la femme aura toujours les vices de l'opprimé, c'est-à-dire les ruses de l'esclave et ceux de vous qui ne pourront pas être tyrans, seront ce qu'ils sont aujourd'hui en si grand nombre, les esclaves ridicules de leurs esclaves vindicatifs.

En effet quelle est la liberté dont la femme peut s'emparer par fraude ? celle de l'adultère. Quelle est la dignité dont elle peut se targuer à l'insu de son mari ? la fausse dignité d'un ascendant ridicule pour elle comme pour lui.

Flaubert, Madame Bovary II, 12 (1857)

Par l'effet seul de ses habitudes amoureuses, Mme Bovary changea d'allures. Ses regards devinrent plus hardis, ses discours plus libres ; elle eut même l'inconvenance de se promener avec M. Rodolphe, une cigarette à la bouche, comme pour narguer le monde ; enfin, ceux qui doutaient encore ne doutèrent plus quand on la vit, un jour, descendre de l'Hirondelle, la taille serrée dans un gilet, à la façon d'un homme ; et Mme Bovary mère, qui, après une épouvantable scène avec son mari, était venue se réfugier chez son fils, ne fut pas la bourgeoise la moins scandalisée. Bien d'autres choses lui déplurent : d'abord Charles n'avait point écouté ses conseils pour l'interdiction des romans ; puis, le genre de la maison lui déplaisait ; elle se permit des observations, et l'on se fâcha, une fois surtout, à propos de Félicité.

Mme Bovary mère, la veille au soir, en traversant le corridor, l'avait surprise dans la compagnie d'un homme, un homme à collier brun, d'environ quarante ans, et qui, au bruit de ses pas, s'était vite échappé de la cuisine. Alors Emma se prit à rire ; mais la bonne dame s'emporta, déclarant qu'à moins de se moquer des mœurs, on devait surveiller celles des domestiques.

— De quel monde êtes-vous ? dit la bru, avec un regard tellement impertinent que Mme Bovary lui demanda si elle ne défendait point sa propre cause.

— Sortez ! fit la jeune femme se levant d'un bond. — Emma !... maman !... s'écriait Charles pour les rapatrier.

Mais elles s'étaient enfuies toutes les deux dans leur exaspération. Emma trépigait en répétant :

— Ah ! quel savoir-vivre ! quelle paysanne ! Il courut à sa mère ; elle était hors des gonds, elle balbutiait : — C'est

une insolente ! une évaporée ! pire, peut-être !

- Et elle voulait partir immédiatement, si l'autre ne venait lui faire des excuses. Charles retourna donc vers sa femme et la conjura de céder ; il se mit à genoux ; elle finit par répondre :
- — Soit ! j'y vais.
- En effet, elle tendit la main à sa belle-mère avec une dignité de marquise, en lui disant :
- Excusez-moi, madame.

Maupassant, *Bel-Ami* (I, 8), (1885)

La veuve de M. Forestier explique à Duroy qui veut l'épouser, sa conception du mariage, bien éloignée des règles édictées par le Code Civil :

« Comprenez-moi bien. Le mariage pour moi n'est pas une chaîne, mais une association. J'entends être libre, tout à fait libre de mes actes, de mes démarches, de mes sorties, toujours. Je ne pourrais tolérer ni contrôle, ni jalousie, ni discussion sur ma conduite. Je m'engagerais, bien entendu, à ne jamais compromettre le nom de l'homme que j'aurais épousé, à ne jamais le rendre odieux ou ridicule. Mais il faudrait aussi que cet homme s'engageât à voir en moi une égale, une alliée, et non pas une inférieure ni une épouse obéissante et soumise. Mes idées, je le sais, ne sont pas celles de tout le monde, mais je n'en changerai point. Voilà. »